



COMMUNE DE SAINT-BAUZILE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL N° 8**

Séance du mardi 26 septembre 2023 à 20 h

Membres du Conseil Municipal	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Procuration
Michel HEYRAUD	X			
Jean-Paul AUGIER			X	
David BOULLANGER	X			
Maxime CARTE	X			
Jérôme GRIMAUD			X	
Elodie KOPEC			X	
Karinne NEGRE	X			
Marie-Pierre REYNIER	X			
Bernard ROSSETTI	X			
Laetitia TAMBAU	X			
Nicolas ZANANDREIS			X	

Secrétaire de séance : David BOULLANGER

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire au sein du Conseil. David BOULLANGER s'est désigné pour remplir cette fonction.

Lecture du dernier procès-verbal (29 août 2023) et approbation à l'unanimité des présents.

A l'ordre du Jour ;

1 – PERSONNEL

1.1 Services techniques

Suite aux entretiens, Monsieur le Maire annonce que Monsieur Romain CHAUSSIGNAND a démarré un CDD du 11/09/2023 au 30/10/2023 en CDD de 24 heures hebdo.

Mr CHAUSSIGNAND fera également la surveillance de la pause périscolaire à l'école de 12 h à 13 h dès le 01 octobre.

Mr CHAUSSIGNAND sera nommé stagiaire à partir du 01/11/2023 sur la base de 24 h hebdo annualisées.

1.2 Fermeture secrétariat 2023

Le secrétariat de la mairie sera fermé les semaines 44 (du 30 octobre au 3 novembre inclus), 51 et 52 (du 18 décembre au 1^{er} janvier inclus) pour congés annuels.

2 – ECOLE

2.1 Rentrée scolaire

Monsieur Maxime CARTE, 3^{ème} adjoint, a représenté la commune lors de la rentrée des classes, en présence du correspondant de la Tribune.

Le Dauphine Libéré ne fait plus de photo scolaire désormais comme cela était le cas jusqu'à présent.

CP :

nombre d'élèves : 21 dont 3 de St Bauzile, 9 de St Vincent-de-Barrès, 8 de St Lager-Bressac et 1 extérieur au RPI (St Martin sur Lavezon)

CE1 :

nombre d'élèves : 16 dont 1 de st Bauzile, 8 de St Vincent-de-Barrès, 6 de St Lager-Bressac et 1 extérieur au RPI (Rompon).

Suite au départ de Madame Roselyne MEJEAN, cette année voit arriver une nouvelle maîtresse à mi-temps lundi et vendredi et un nouveau maître à mi-temps mardi et jeudi pour la classe de CE1 : Mme Béatrice GAUTHIER et Monsieur Baptiste FAURE.

A la demande du directeur de l'école, le local de rangement dans la cour de récréation a été agrandi par les services techniques.

Les fournitures scolaires 2023, à ce jour, s'élèvent à 1 541.07 euros sur les 2000 euros budgétisés.

Le livret du RPI est en préparation de mis à jour.

Suite à la Commission de restauration scolaire le mardi 26/09 à 17h30 en présence d'élus et de représentants des parents d'élèves, Monsieur Maxime CARTE a représenté la commune en qualité d'adjoint : un bilan plutôt positif de l'année précédente a été présenté.

Le tarif des repas reste inchangé, cependant les modalités d'annulation des repas ont été modifiées.

Pour le choix des repas à l'année, la restauration scolaire propose des repas classiques et végétariens dans la continuité de l'utilisation de produits frais.

Au nom de la laïcité, les repas halal suggérés par certains représentants d'élèves ont été réfutés.

2.2 Remise des dictionnaires pour les élèves entrant en 6^o

Madame Maryline CALABRIN, secrétaire de la mairie, va établir la liste des élèves passant en 6^o en cette rentrée scolaire 2023/2024 en relation avec Monsieur Jean-Michel RAVEL, directeur de l'école.

Monsieur Maxime CARTE se chargera ensuite de commander les dictionnaires pour leur remise aux élèves concernés.

3 – AUTRES

3.1 Cafés littéraires – dimanche 15 octobre 2023 à 10h30.

Les cafés littéraires de Saint-Bauzile se dérouleront au bar restaurant du village pour une ouverture éphémère à cette occasion, ainsi qu'à la salle polyvalente. Les repas seront à précommander auprès de Mme Christine STAUDT SAINTMARTIN (menu complet ou plat du jour).

Madame Laetitia TAMBAU, Monsieur Maxime CARTE et Monsieur Bernard ROSSETTI se sont

portés volontaires pour assurer le service au bar.

Monsieur le Maire souhaite également inviter les membres adhérents à la bibliothèque intercommunale.

3.2 Nouvel adressage

Monsieur Bernard ROSSETTI et Monsieur Maxime CARTE, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} adjoint, confirment la commande des panneaux à 5300 euros TTC et leur livraison vers la mi-novembre.

Un courrier est en cours de préparation pour publipostage et envoi aux administrés.

3.3 Révision loyer appartement au-dessus de l'ancienne mairie

Monsieur le Maire annonce que le loyer, qui n'a pas été révisé depuis l'entrée des locataires, sera revu à la date anniversaire du 28 mars 2024 selon l'indice de référence des loyers en vigueur à cette date.

3.4 Opération OPAH – samedi 14 octobre 2023

La salle polyvalente et le matériel sont mis à disposition pour l'opération de permanence OPAH organisée par la Com Com en partenariat avec Soliha, de 10h à 12 h pour les administrés ayant en projet la rénovation de leur logement.

Madame Maryline CALABRIN, secrétaire de la mairie, se chargera d'informer les administrés de l'évènement.

3.5 Bénéfices du Foyer Laïque 14 juillet 2023

Monsieur le Maire annonce que le bilan financier du Foyer Laïque lors de la fête du 14 juillet a été transmis pour un bénéfice global de 6 025,40 euros.

La moitié des recettes était habituellement imputée sur le budget CCAS mais suite à la dissolution de celui-ci et suite au nouvel arrêté municipal de régie de recettes multi-services, le chèque de 2500 euros sera imputé sur le compte 756 « don divers ».

3.6 Bulletin municipal

Les 250 exemplaires du bulletin municipal 2023 ont été édités mi-septembre.

Les élus se chargent de distribuer les bulletins aux administrés selon leur quartier de résidence.

3.7 Fibre optique

Les études ont débuté et la fibre optique devrait être installée sur la commune en 2025.

Ardèche Drôme Numérique (« ADN ») enverra un récapitulatif des résidences et la Commission d'adressage l'étudiera, avant commencement des travaux.

3.8 Site internet

Le site internet a été mis à jour par la secrétaire de mairie.

3.9 Vente de brioches ADAPEI 07 – du 9 au 15 octobre 2023

Monsieur Maxime CARTE, 3^{ème} adjoint, se charge de l'organisation et de la logistique de la vente des brioches pour ADAPEI 07. Les élus se sont proposés de les vendre dans leur quartier de résidence.

L'opération se déroulera du 9 au 15 octobre 2023 avec livraison des brioches le 9 octobre.

Mr CARTE annonce que les recettes produites l'année précédente a permis à ADAPEI 07 de racheter l'ancien bâtiment du CCAS à Privas.

3.10 Dates des prochains conseil municipaux

Mardi 24 octobre 2023 à 20 h

Mardi 21 novembre 2023 à 20 h

Mardi 11 décembre 2023 à 20 h

4- QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire ajourne la séance.
Séance levée à 21h30

Le Maire
Michel HEYRAUD

Le Secrétaire de séance
David BOULLANGER



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Boullanger", is written on the page.